



M.A.R.T

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral Varois
568 e chemin de la Calade 83000 TOULON

Site Internet : <http://www.federation-mart83.org>

Tel/Fax et e-mail du Président : 04.94.41.06.98 ecopcb@club-internet.fr

Fédération fondée le 05/03/97- Agréée association de protection de l'environnement le 31/10/13 selon article L-141-1

Procès verbal de l'Assemblée Générale du mardi 12 décembre 2017

L'assemblée générale a eu lieu Salle Franck ARNAL, rue Vincent SCOTTO, 83000 TOULON.
La séance est ouverte à 17h30

1 Assemblée Générale statutaire

1/1 Le président Jean Ecochard remercie les personnalités présentes:

M. G.Vincent maire de Saint Mandrier, Vice président de TPM pour l'environnement.

M. P.Vitel Vice président du Conseil Régional

Mme D.Reverdito 1^{re} adjointe au maire de La Seyne/mer

M. G.Leberré Conseiller municipal chargé environnement, relation Marine

Mme F. Cyrulnik conseillère déléguée La Seyne.

M. Nicolau Directeur du syndicat de gestion de l'Eygoutier

Mme V. Rabisse, journaliste de Var-matin

Ainsi que les membres adhérents et les présidents d'associations, représentant une assemblée d'environ 75 participants.

S'étaient excusés:

M. H.Falco maire de Toulon représenté par M. G.Vincent

Mme Leguen adjointe au maire de La Seyne/mer

M. Beneventi maire d'Ollioules

1/2 Vote: approbation à l'unanimité du procès verbal de l'A.G du 13/12/2016

1/3 **Élection au conseil d'administration et comité directeur (bureau):**

Conformément à l'article 10 des statuts les membres sont élus pour 3 ans et renouvelable par tiers chaque année

les membres sortants du CA : M. Marc Quiviger - Mme Christine Sandel **ont été réélus à l'unanimité.** Mme Pascale Bares ne s'est pas représentée.

se présentait un nouveau membre Mme Barnier, elle **a été élue au Conseil d'administration à l'unanimité.**

1/4 Le président commente les tableaux financiers: budget clôturé 2016 – budget prévisionnel 2017 – budget estimé 2018.

Les très faibles sommes inscrites pour le fonctionnement de la fédération (Poste, EDF, téléphone, eau...) n'existent pas puisque le siège et lieux de réunions sont au domicile du président.

Ce rapport financier est voté et accepté à l'unanimité. Joint en annexe

1/5 Lecture du rapport d'activités par Dominique Zanini secrétaire générale.

Il est accepté et voté à l'unanimité. Joint en annexe.

1/6 Lecture du rapport moral et orientations pour l'année 2018 par le président Jean Ecochard ;

Le rapport moral est accepté et voté à l'unanimité. Joint en annexe.

2 Assemblée Générale ordinaire

Présentation et débat autour des 3 points mis à l'ordre du jour:

2/1- **A l'aide du film « Les bassins versants du pays toulonnais » réalisé pour la fédération par P. Maurel nous relançons le débat sur les bassins versants et les inondations.**

-Ce film est visible sur le site web de la fédération et la page facebook @martoulon.

-L'assistance l'a applaudi fortement et apprécie sa réalisation, son contenu très intéressant, sa portée d'éducation des populations.

-M. Nicolau, Directeur du syndicat de l'Eygoutier demande s'il peut présenter sur écran un document qui n'était pas prévu à l'ordre du jour de cette assemblée générale. Le président donne son accord et M.

Nicolau projette le « PAPI sur les petits côtiers toulonnais » en rappelant ce que sont les PAPI, Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations; il présente celui qui a été engagé sur les petits côtiers toulonnais en deux temps (PAPI d'intention 2018/2020 et PAPI complet 2020/2026).

Ce document est consultable dans ses grandes lignes d'ores et déjà sur le site tpm-agglo.fr/prévention-inondations et prochainement le dossier PAPI labélisé avec les fiches actions retenues et leur suivi sera mis en ligne sur ce même site. A noter que ce site sera aussi pourvu d'un lieu réservé pour l'expression des populations en suivant le lien (papitpm@tomed.org).

-M. G. Vincent intervient pour signaler que : « tout ne sera pas fait tout de suite mais que c'est bien parti ». Il signale qu'avec le passage de TPM en Métropole les compétences pour mettre en place la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est encore en suspens.

-Mme Grandchamps (association de défense du plan de La Garde) intervient pour souligner l'augmentation de l'imperméabilité des sols par une urbanisation mal maîtrisée à l'est de Toulon.

- M. P. Maurel et M.B. Anthony interviennent également sur des problèmes au barrage de Dardenne pour lequel, contrairement à la loi, ne sont pas prévus de débits réservés.

M. G. Vincent signale en effet cette réalité mais que la décision doit être prise par le préfet

-Pour terminer sur une note positive, P. Maurel signale qu'on commence à retrouver des poissons dans le Reganas, affluent de l'Eygoutier.

2/2- Les pollutions atmosphériques générées par les navires dans les ports de Toulon et La Seyne sur mer.

A l'aide d'un diaporama (consultable sur le site) il est montré que depuis les études faites dès 2006, les problèmes de pollution atmosphérique liés aux ferries et bateaux de croisière n'étaient pas pris en compte par les élus. Ils ne l'étaient pas non plus pris en compte par le préfet du Var qui dans la synthèse de son Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) a tout simplement oublié les ports civils de Toulon et La Seyne. Ces problèmes sont soulevés à Nice et Marseille.

- De nombreuses interventions ont eu lieu sur ce sujet telles celles de M. P. Chesneau, M. Ricard, M. Pennes et des réponses ont été données par le Président et M. G. Vincent.

- A la suite de ce diaporama, le président fait 2 propositions :

- Création d'une commission locale de proximité pour le port commercial de Toulon et pour le port de Brégaillon à la Seyne entre habitants, associations, élus et autorité portuaire, sur le modèle de celle créée pour le port de Nice.

M. Gilles Vincent est favorable à une telle commission.

- MART et d'autres associations varoises, auxquelles se joindront des associations de Nice, Bastia et Ajaccio signeraient une lettre commune à leurs élus respectifs demandant que la compagnie Corsica ferries utilise dès maintenant du fuel à 0,10 en zones portuaires et pendant que les navires restent à quai.

Ces deux propositions ont été acceptées par l'AG.

2/3- La course au gigantisme crée des ports XXL ? Est-ce possible à Toulon ?

Un diaporama (visible sur le site) est projeté.

Le premier projet qui y est présenté, venait d'être abandonné par le Président de TPM une semaine avant cette A.G., était très contestable : contraintes sur l'espace maritime et terrestre, mise en péril des immeubles voisins, espaces terrestres inondables...).

Au sujet du « plan B » qui a été produit par TPM dans les jours qui ont suivi l'abandon du premier, il est évident que n'en connaissant pas les détails nous ne pouvions pas faire d'observations durant cette A.G. autres que d'ordre général si ce n'est que nous aurons toujours des pollutions en provenance des ports.

L'Assemblée Générale se termine à 20h30 par le verre de l'amitié.

Pièces jointes :

- Rapport d'activités
- Rapport moral
- 3 tableaux financiers
- Les documents visuels ainsi que ce procès verbal sont sur le site de la fédération MART www.federation-mart83.org à la rubrique AG 2017

La Secrétaire générale
Dominique Zanini

Le Président
Jean Ecochard